

**DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE**

\*\*\*\*\*

**SMICOTOM**  
**SYNDICAT MÉDOCAIN pour la COLLECTE et le TRAITEMENT DES ORDURES**  
**MÉNAGÈRES**

**COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL**

*Séance du vendredi 8 avril 2022 à 9h30*

*En exercice : 32*

*Présents : 21*

*Votants : 20*

*Les membres du Comité syndical du SMICOTOM convoqués le 28 mars deux mille vingt-deux, se sont réunis à la salle d'animation du site de Naujac-Sur-Mer sous la présidence de Monsieur Yves BARREAU, Président*

**Délégués titulaires présents :**

Médoc Cœur de Presqu'île : Mesdames Marie-José CLIPET, Béatrice SAVIN Messieurs Jean-Pierre LATERRADE, Florent FATIN, Philippe BUGGIN, Serge RAYNAUD, Philippe OLIVIER, Dominique TURON

Médoc Atlantique : Messieurs Dominique FEVRIER, Patrick GRELLETY, Christian BOURA, Bernard ESCHENBRENNER, Yves BARREAU, Claude LASSALLE, Gilles CHAVEROUX, Jean-Claude LACROIX, Jean-Luc PIQUEMAL

**Délégués suppléants avec voix délibératives :**

Médoc Cœur de Presqu'île : Messieurs Thierry CHAPELLAN, Marc POUHEY

Médoc Atlantique : Madame Marie-Viviane BAGAT, Monsieur Régis INDA

M PLANTY donne pouvoir à M Yves BARREAU

Monsieur Bernard ESCHENBRENNER est élu Secrétaire de séance.

**Ordre du jour :**

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 mars 2022
2. Délibération N°2022-13 : compte administratif
3. Délibération N°2022-14 : compte de gestion
4. Délibération N°2022-15 : affectation du résultat
5. Délibération N°2022-16 : budget primitif
6. Délibération N°2022-17 : reversement de la TEOM par les CDC médoc cœur de presqu'île et médoc atlantique
7. Délibération N°2022-18 : provisions pour créances douteuses et risques contentieux
8. Délibération N°2022-19 : modification des prix pour la vente de matériaux, de fournitures diverses et la réalisation de prestations de collecte et traitement des déchets d'activités économiques (DAE)
9. Délibération N°2022-20 : modification du tableau des emplois et des effectifs du SMICOTOM
10. Délibération N°2022-21 : cession de l'installation biogaz du SMICOTOM située à l'ISDND de Naujac
11. Décisions du Président :
  - DP2022-03 : contrat de maintenance préventive pour compresseur et réservoir
  - DP2022-04 : avenant n°1 du marché public 2020-13
  - DP2022-05 : contrat de location longue durée véhicule Scénic business
  - DP2022-06 : contrat de maintenance matériel et logiciel CérigQuestions diverses

**Après avoir pris connaissance des projets de délibérations proposés par le Président du SMICOTOM, Monsieur Yves BARREAU, le Comité Syndical a délibéré sur les projets inscrits à l'ordre du jour.**

RELEVÉ DE DÉCISIONS DES DÉLIBÉRATIONS	Résultat des votes
1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 mars 2022	
2. DELIBERATION N°2022/13 : compte administratif	Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0
3. DELIBERATION N°2022/14 : compte de gestion	Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0
4. DELIBERATION N°2022/15 : affectation du résultat	Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0
5. DELIBERATION N°2022/16 : budget primitif	Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0
6. DELIBERATION N°2022/17 : reversement de la TEOM par les CDC médoc cœur de presqu'île et médoc atlantique	Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0
7. DELIBERATION N°2022/18 : provisions pour créances douteuses et risques contentieux	Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

8. DELIBERATION N°2022/19 : modification des prix pour la vente de matériaux, de fournitures diverses et la réalisation de prestations de collecte et traitement des déchets d'activités économiques (DAE)	Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0
9. DELIBERATION N°2022/20 : modification du tableau des emplois et des effectifs du SMICOTOM	Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0
10. DELIBERATION N°2022/21 : cession de l'installation biogaz du SMICOTOM située à l'ISDND de Naujac	Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0
11. DECISIONS DU PRESIDENT : DP2022-03 : contrat de maintenance préventive pour compresseur et réservoir DP2022-04 : avenant n°1 du marché public 2020-13 DP2022-05 : contrat de location longue durée véhicule Scénic business DP2022-06 : contrat de maintenance matériel et logiciel Cérig	-

La séance est levée à 11h15



Fait à Saint-Laurent-Médoc,  
Le 11/04/2022



Le Président, Yves BARREAU

